

Résolution sur la conférence sur le changement climatique à Cancún

2010/2764(RSP) - 17/11/2010

La présidence a adopté les **conclusions** suivantes, avec l'approbation de vingt-six délégations:

Le Conseil réaffirme l'engagement qu'ont pris collectivement les pays développés, dans le cadre du document final de Copenhague, de fournir des ressources nouvelles et supplémentaires, y compris pour les forêts et par des investissements consentis par les institutions internationales, à hauteur de près de 30 milliards de dollars pour la période 2010-2012. Il rappelle aussi l'engagement qu'ont pris l'UE et les États membres de fournir un montant cumulé de 7,2 milliards d'euros au cours de la période 2010-2012, et de soumettre, lors de la conférence de Cancún et, par la suite, chaque année, un rapport complet sur le financement à mise en œuvre rapide.

Dans ce contexte, le Conseil souligne que l'UE et ses États membres ont réalisé de nets progrès dans la concrétisation de leur engagement en matière de financement à mise en œuvre rapide pour 2010.

Le Conseil réaffirme sa volonté de voir créer le **Fonds de Copenhague pour le climat** en tant qu'entité opérationnelle du mécanisme financier de la convention et plaide pour qu'un processus soit lancé au cours de la conférence de Cancún, dans le cadre d'un ensemble équilibré de mesures, pour établir ce fonds afin de le rendre opérationnel lors de la COP 17.

Le Conseil fait siennes les conclusions du groupe consultatif sur le **financement de la lutte contre le changement climatique** établi par le Secrétaire général des Nations unies, selon lesquelles, au vu de l'éventail de mesures de lutte contre le changement climatique devant bénéficier d'un soutien dans les pays en développement et nécessaires pour assurer le passage à une économie mondiale à faibles émissions de CO₂, il est indispensable de recourir à la fois à des financements publics, y compris les sources de financement innovantes, et à des **financements privés**, y compris les recettes provenant des marchés du carbone, tout en permettant aux institutions financières internationales (multilatérales et bilatérales) de renforcer leurs activités de prêt et de mobilisation de fonds.

Le Conseil estime qu'il faut **créer un marché du carbone mondial** bien développé, solide et transparent, ou instaurer une taxation nationale des émissions de CO₂, aussi bien pour réduire efficacement les émissions que pour accroître le financement public et privé, en vue d'atteindre l'objectif consistant à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 en faveur de la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement, défini dans le document final de Copenhague.

Il demande au Secrétaire général des Nations unies ainsi qu'aux présidences actuelle et à venir de la COP de veiller à ce que les recommandations du groupe consultatif soient examinées dans le cadre du processus de la CCNUCC et souhaite qu'un accord intervienne l'année prochaine sur les moyens de mettre en œuvre les conclusions et les recommandations de façon ouverte et transparente, afin que des progrès puissent être réalisés lors de la COP 17.